

**LA SITUATION GENERALE CONCERNANT L'APPLICATION DE LA
CONVENTION D'OTTAWA EN ALBANIE : LA REUNION DES
COMITES PERMANENTS 9-12 février 2004
(Intervention de S.Exc. Monsieur Vladimir Thanati)**

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi au nom du Gouvernement albanais d'exprimer ma satisfaction de pouvoir rapporter ici sur le processus de l'application de la Convention d'Ottawa et sur nos efforts visant à se défaire de toutes les mines en Albanie.

Comme nous l'avons déjà souligné avant au cours des réunions précédentes 15 millions de m² de terre ont été contaminées par les mines et les munitions non-explosées, en ayant un impact direct sur plus de 25.000 personnes habitant 39 villages. Cette contamination pèse lourdement non seulement dans le déroulement normal de la vie dans ces zones mais aussi dans la gestion effective des frontières avec le Kosovo.

Après le conflit de Kosovo de 1999, Le Gouvernement albanais a réagi rapidement en nettoyant des superficies considérables en réduisant le nombre des victimes parmi les civils. Les forces armées albanaïses aussi ont effectué des inspections de la frontière lesquelles ont permis une identification exacte de la superficie contaminée. Elles ont nettoyé 15 « hotspots » et après cette phase a commencé le processus de la prise en charge des personnes touchées par cette calamité. L'Albanie a ratifié le Traité sur l'interdiction des mines AP, de même la Convention sur les armes conventionnelles. Le programme pour l'élimination des mines anti-personnel a commencé en 2000 et la dernière mine a été désamorcée (en tout il y a eu 1.7 million de mines détruites) le 4 avril 2002. La législation nationale interdit la production, le stockage, l'utilisation, le transfert et la commercialisation illégale de toutes les munitions en Albanie et prévoit des peines lourdes allant à 20 ans de prison. Le gouvernement albanais a soutenu depuis 1998 jusqu'à 2003 l'action contre les mines et les programmes d'anéantissement des munitions et des explosifs en contribuant avec 1,5 million de dollars.

En 2002 une stratégie humanitaire de l'action contre les mines a été mise au point consistant à l'élaboration d'un plan de trois ans ayant pour objectif stratégique l'application d'un programme constant de l'action contre les mines et le nettoyage des zones du Nord-Est de l'Albanie des toutes les mines jusqu'à 2005. PNUD a élaboré un programme visant la mise sur pieds des capacités pour pouvoir aider les autorités locales à concevoir des stratégies et à établir une structure stable, apte à coordonner toutes les actions contre les mines. Depuis l'année 2000, le Centre Albanais de Déminage avec le soutien de PNUD, des organisations internationales, de la Commission européenne, du Canada, de la République tchèque, du Danemark, d'Allemagne, du Liechtenstein, des Pays Bas, de la Suisse, de la Turquie, du Royaume Uni et des Etats-Unis d'Amérique, a effectué des déminages et a rendu à la population civile du Nord-Est de l'Albanie 11 millions de m² de terre. L'excellente coopération entre « Reay Group » et le Conseil coordonnateur de l'Action contre les Mines de l'Europe du Sud-Est (SEEMAC), a considérablement contribué à ces succès. Un mérite particulier revient à l'ITF (International Trust Funds) qui a assuré des fonds et la coordination de l'action contre les mines dans l'Europe du Sud-Est.

En août de 2003 PNUD a commencé la mise en œuvre d'un projet de 24 mois sur la surveillance technique, financé par la Commission européenne et il terminera à la fin du premier semestre de 2005. A la fin du projet sur la surveillance technique toutes les terres minées seront définies exactement et elles seront marquées et la population sera informée sur l'emplacement des mines et de leur danger. En outre 2,5 millions de m2 de terre seront restituées à la communauté.

Si le déminage nous a pris et nous prend un temps considérable, l'assistance aux victimes sera une phase assez longue. Jusqu'à maintenant avec le soutien de la Croix Rouge International et du Département d'Etat américain par le biais de l'ITF, nous avons réalisé la rééducation physique et la mise des prothèses à plus de 200 victimes. Des médecins et des spécialistes orthopédistes ont suivi des stages à l'étranger pour pouvoir porter une assistance plus qualifiée aux victimes. Un fond circulant a été créé par le Département d'Etat américain pour aider les familles des victimes vers la réintégration économique. Nous sommes conscients qu'il y a encore énormément de choses à faire. Beaucoup de personnes, y compris un grand nombre d'enfants, ont subi de graves traumatismes les rendant inaptes à la vie. L'avenir des ces enfants sera difficile si nous ne les aidons pas par une assistance spécialisée. Au Nord-Est 230 familles ont les chefs de famille mutilés ou tués, entraînant l'abandon de leur activité économique. Nous devons élargir le programme pour pouvoir résoudre toutes les difficultés des différents aspects de l'assistance aux victimes des mines et des munitions non-explosées, y compris un traitement psychologique, une réintégration physique, sociale et économique.

En 2006 le Gouvernement albanais assumera totalement la responsabilité du déminage humanitaire, en créant une plus petite structure, se limitant à des zones peu habitées. D'ici 2005 la plupart des objectifs concernant le déminage, l'assistance aux victimes, l'éducation au danger des mines, seront atteints. Cette année nos efforts seront concentrés à l'élaboration avec exactitude de l'emplacement des mines et des munitions non-explosées, à l'élargissement du programme de l'assistance aux victimes pour atteindre à la fin de 2005 l'objectif final visant une Albanie sécurisée du danger des mines.

Monsieur le Président je vous remercie.